

Montréal-Est en action //

SEPTEMBRE 2024 // // // //

L'heure de la rentrée a sonné et à quelques jours de l'automne, votre Ville s'active pour que celui-ci soit tout sauf monotone. Un éventail d'activités et d'animations vous sont proposées par le CRÉR et votre bibliothèque afin de vous permettre de garder la forme et de célébrer la culture. Bonne lecture!

// // // INITIATIVES MUNICIPALES



Dernièrement, la mairesse Anne St-Laurent a participé à plusieurs événements au bénéfice de la Ville :

- **6 août** – Rencontre de suivi du dossier relatif à l'entreprise Service 3R Valorisation
- **14 août** – Réunion axée sur les besoins relatifs au parc Edmond-Robin
- **17 août** – Fête du citoyen de Montréal-Est
- **24 août** – Épluchette de blé d'Inde du comité bénévole des loisirs de la Maison Evelyn-Opal
- **25 août** – *Cocktail dînatoire de la rentrée* de la Fondation de la Pointe-de-l'Île en vue de récolter des fonds au profit de la persévérance scolaire
- **30 août** – Conférence de presse des gouvernements du Canada et du Québec et de la Société de développement Angus annonçant la construction de 1001 nouveaux logements abordables dans l'est de l'île de Montréal.

// // // ACTUALITÉS

À LA BIBLIOTHÈQUE CET AUTOMNE

Des activités gratuites pour tous les âges et tous les goûts :

- Ateliers d'arts visuels – 19 sept. à 15 h 30
- Jeux de société en famille – 21 sept. à 13 h 30
- Jeux vidéo à la biblio ! – 24 sept. à 15 h 30

De plus, dans le cadre des Journées de la culture, nous vous convions à la rencontre de deux artistes.

- Lilison, M'Bari di Kinari, un musicien multi-instrumentiste à la fois peintre et poète (27 septembre à 13 h 30).
- Marie Barguidjian, autrice, présentera son album *Marcelle Ferron : une vie colorée*. Après la présentation, les enfants seront invités à réaliser une œuvre collective, laquelle sera exposée à la bibliothèque (28 septembre, à 13 h 30 – 6 à 12 ans).



/// À VOS AGENDAS

2 septembre – Fête du Travail (bureaux municipaux et bibliothèque fermés)

18 septembre - Séance du conseil municipal à 19 h

21-22 septembre – Ventes-débarras autorisées sur les terrains privés

27 septembre – Incursion au cœur des pratiques artistiques du Montréalais Lilison (13 h 30 à la bibliothèque) – Activité organisée dans le cadre des Journées de la culture

27 septembre – Marquage gratuit de catalyseurs (atelier municipal des travaux publics entre 9 h et 15 h sur rendez-vous seulement au 514 280-0449)

28 septembre – Marcelle Ferron, une vie colorée (13 h 30 à la bibliothèque) – Activité organisée dans le cadre des Journées de la culture pour les 6 à 12 ans

/// SÉANCE DU CONSEIL D'AOÛT : FAITS SAILLANTS

1. Mandat à la firme Bélanger Sauvé afin de représenter la Ville dans le dossier Linde Canada inc. (17 000 \$).
2. Modification au plan de signalisation pour le stationnement du débarcadère aménagé entre l'école Saint-Octave et le Centre récréatif Édouard-Rivet.
3. Paiement de la retenue partielle au montant de 8 190,69 \$, taxes incluses, à XE Solutions inc. dans le cadre du projet relatif à l'amélioration de l'éclairage du Centre récréatif Édouard-Rivet.
4. Paiement de la retenue partielle au montant de 68 381,06 \$, taxes incluses, à Eurovia Québec construction inc. dans le cadre du projet relatif au planage et pavage de l'avenue Marien (entre la rue Sherbrooke et le boul. Métropolitain) et la reconstruction de sections de trottoirs et de bordures diverses.
5. Paiement de la retenue partielle au montant de 25 844,66 \$, taxes incluses, à Environnement routier NRJ inc. dans le cadre du projet relatif au remplacement de deux puits d'accès sur l'avenue Laurendeau.
6. Paiement de la retenue partielle au montant de 3 711,62 \$, taxes incluses, à Rellocon inc. dans le cadre du projet relatif à la nouvelle rampe d'accès universel de l'hôtel de ville.
7. Paiement de la retenue partielle au montant de 7 861,03 \$, taxes incluses, à Hudson Six Civil inc. dans le cadre du projet relatif à la réfection de la chambre d'égout sur l'avenue Laurendeau (Sainte-Catherine).
8. Adoption d'un règlement afin de préciser les modalités relatives aux chiens dangereux.
9. Adoption d'un règlement sur les tarifs de la Ville afin d'ajouter les tarifs relatifs aux chiens dangereux, l'occupation du domaine public et les espaces de stationnements.
10. Octroi du contrat d'entretien du système d'alarme incendie de la voûte des archives de l'hôtel de ville à Johnson Controls (66 597,33 \$, taxes incluses).

VENTES-DÉBARRAS AUTORISÉES LES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2024

Les 21 et 22 septembre, les ventes-débarras, communément appelées ventes de garage, sont autorisées sans permis entre 8 h et 21 h. Toutefois, il y a quelques règles à respecter pour le bon déroulement de celles-ci :

- Il ne doit y avoir aucun empiètement sur le chemin public et le trottoir;
- Il est interdit de nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons.

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER

L'hôtel de ville et la bibliothèque Micheline-Gagnon seront fermés le lundi 2 septembre, en raison de la Fête du Travail. Le retour aux heures d'ouverture régulières se fera le 3 septembre :

Hôtel de ville

- du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30
- vendredi : 8 h à 12 h

Bibliothèque

- du lundi au vendredi : 10 h à 19 h
- samedi : 9 h à 17 h

MARQUAGE GRATUIT DE CATALYSEURS

Le poste de quartier 49 du SPVM et la Ville de Montréal-Est vous invitent à faire identifier gratuitement le catalyseur de votre véhicule, le 27 septembre prochain.

L'activité se déroulera à l'atelier municipal des travaux publics situé au 11475, rue Victoria. Les places sont limitées, pour vous inscrire, composez le 514 280-0449.

L'identification du catalyseur permet d'y ajouter une étiquette inaltérable, qui comporte un numéro unique. Ce numéro d'identification sera gravé sur le pot catalytique. En cas de vol, retracer le catalyseur identifié devient plus facile pour les autorités.

Un code QR renvoyant à une base de données accréditée (le *Registre international de sécurité*) se trouve également sur l'étiquette.

ASTUCE ENVIRONNEMENTALE

Saviez-vous que les feuilles mortes des arbres sont riches en matière organique et en minéraux et qu'elles peuvent être très utiles? Toutefois, les feuilles entières prennent plusieurs mois à se décomposer et elles risquent d'étouffer votre pelouse ou lui bloquer la lumière du soleil. Il est plutôt conseillé de régler votre tondeuse en mode déchiquetage et de passer celle-ci sur les feuilles mortes. En petits morceaux, les feuilles se décomposeront plus rapidement et serviront à nourrir le sol et la pelouse. Il est aussi suggéré d'étaler les petits morceaux dans les plates-bandes et au pied des arbustes; elles agiront à titre d'isolant pour les racines des plantes.

PARTAGEZ le contenu de cette communication avec vos voisins, invitez-les à s'inscrire auprès des Services aux citoyens pour la recevoir automatiquement tous les mois :

servicescitoyens@montreal-est.ca / 514 905-2000, option 1.



Ville de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame, 5^e étage
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6
514 905-2000
ville.montreal-est.qc.ca



 Suivez la Ville de Montréal-Est sur Facebook !